



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Le secrétaire d'Etat  
chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche*

Paris, le

**6 OCT. 2014**

Réf : 14016513

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 5 septembre dernier, vous avez bien voulu m'adresser vos félicitations à l'occasion de ma nomination. Je souhaite vous en remercier vivement.

J'ai pris bonne note des enjeux du secteur de la pêche maritime, et je serai heureux de pouvoir échanger avec vous sur vos sujets de préoccupation lors d'un prochain déplacement en Bretagne.

Vous m'avez également alerté sur les difficultés actuelles consécutives au décès du médecin des gens de mer assurant les visites d'aptitude des marins au Guilvinec. En effet, son remplacement s'avère difficile, malgré l'importance du poste et les efforts déployés pour rechercher et recruter un nouveau médecin.

Plusieurs parlementaires m'ont fait part de leur préoccupation sur ce dossier que je suis avec la plus grande attention.

A court terme, différentes solutions sont prévues. Une intervention d'un médecin militaire réserviste sera mise en place à titre transitoire et je tiens à saluer ici la coopération exemplaire du Ministère de la Défense ; j'ai personnellement remercié M. Jean-Yves LE DRIAN de la grande disponibilité de ses services.

Les médecins de gens de mer de Paimpol et de Saint-Malo se déplaceront ponctuellement. De plus, la Direction interrégionale de la mer recherche des médecins susceptibles d'assurer des vacances complémentaires.

**Monsieur Olivier LE NEZET**  
Président du Comité régional des pêches maritimes  
et des élevages marins de Bretagne (CRPMEM)  
1, square René Cassin  
35700 RENNES

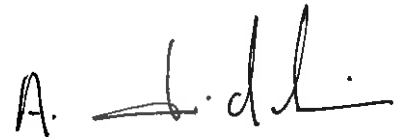
Par ailleurs, les différentes possibilités prévues par les textes internationaux, notamment la convention du travail maritime, pour admettre la prolongation de validité des certificats d'aptitude, seront exploitées dans cette phase transitoire

Sur le plus long terme, j'ai demandé à mes services de se mobiliser afin de rechercher activement un médecin à titre permanent pour occuper le poste au Guilvinec. Tous les canaux d'information sont utilisés, afin de faire connaître ce besoin à la communauté médicale. Force est de constater cependant que le nombre de candidats est extrêmement réduit.

Ces efforts doivent s'accompagner d'une réflexion permettant de renforcer l'attractivité de la carrière des médecins des gens de mer, sujet sur lequel j'ai demandé à la direction des ressources humaines et à la direction des affaires maritimes de me faire des propositions.

J'ai également demandé à la direction des affaires maritimes de réfléchir à la durée de validité des certificats d'aptitude, notamment pour les marins qui ne nécessitent pas de suivi particulier. Cette réflexion doit s'intégrer dans les règles établies au niveau international et être menée en pleine concertation avec les partenaires sociaux du secteur de la pêche et du commerce. Ils seront sollicités à ce sujet dans les prochaines semaines.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'A.' followed by a stylized, cursive name 'VIDALIES'.

Alain VIDALIES